

ÉLOGE DE RAVEZ

PRONONCÉ

PAR M. PAUL SAUZET

PRÉSIDENT DE L'ACADEMIE DE LYON

Dans la séance publique du 22 décembre 1863.

L'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui fut (1), pendant des siècles, la fête de l'éloquence à Lyon. Gardienne de toutes les généreuses traditions, l'Académie a consacré cet antique usage par ses plus solennelles séances. Il y a deux ans, un de nos plus brillants confrères (2) nous racontait l'histoire intéressante de ces triomphes oratoires de nos pères, et sa parole même nous en montrait le retour. Il peignit en traits aussi animés que fidèles une figure lyonnaise, qui commença par l'éclat et finit dans l'obscurité. Chacun se souvient de cette dramatique monographie qui vengea Bergasse de l'oubli. L'orateur fit mieux que réhabiliter une renommée ; il ressuscita une mémoire. Je ne sache pas de plus noble tâche pour les compagnies savantes que de remettre en lumière les illustrations que le temps a laissé pâlir, de ranimer le souvenir

(1) On sait que c'était à Lyon un usage immémorial que, le jour de la Saint-Thomas, un avocat, choisi par le Consulat, portât la parole à l'installation solennelle des échevins. Tous les honneurs de la journée étaient pour le jeune orateur ; on lui déférait la première place au banquet comme au théâtre, il donnait le mot d'ordre à la garnison, etc.

(2) M. Léopold de Gaillard, biographie de Bergasse, mém. de l'Académie, t. 10.